

prix d'hébergement au 01.09.2019

Chambre <i>Individuelle Confort Aisance</i> - TV - F.....	64,35 €/ par jour
Chambre <i>Individuelle Confort Plus</i> - F.....	60,42 €/ par jour
Chambre <i>Individuelle Confort</i> - F.....	55,58 €/ par jour
Chambre <i>Individuelle Standard Confort</i> - TV - F.....	55,21 €/ par jour
Chambre <i>Individuelle Standard</i>	50,40 €/ par jour
Chambre <i>Commune Confort plus</i> - TV - F.....	50,89 €/ par jour et par pers.
Chambre <i>Commune Standard</i>	46,53 €/ par jour et par pers.
Chambre <i>Commune à 3 lits</i>	40,70 €/ par jour et par pers.

(supprimée au 01.01.2015 selon les normes AViQ sauf pour les résidents présents dans l'établissement avant le décret concerné)

DEBOURS pour le compte du résident

- ◆ Les prestations médicales, les frais pharmaceutiques, les frais de prestations paramédicales dispensées en-dehors du cadre Maison de Repos et de Soins (M.R.S);
- ◆ Toutes taxes et impôts établis au nom du résident ;
- ◆ Tous frais engagés pour le compte du résident à sa demande, son représentant ou son médecin, au prix coûtant établis sur facture du fournisseur;

SUPPLÉMENTS possibles sur demande

- ◆ Utilisation du réseau T.V.- VOO numérique..... 0,64 € par jour
- ◆ Utilisation du réseau téléphonique en chambre 0,50 € par jour
- ◆ Communications téléphoniques 0,37 € l'unité
- ◆ Location armoire-frigo 15,00 € par mois
- ◆ Location téléviseur numérique "32" sur support..... 0,60 € par jour
- ◆ Les boissons en supplément ou autres produits détaillés dans la convention et demandés par le résident

ACOMPTE POUR RESERVATION : 500 € *

* après visite de l'établissement et rencontre avec Mme LECOCQ ou Mlle BEAUME

* après lecture et signature de la Convention et du Règlement d'ordre intérieur

Le projet de vie de l'établissement peut être consulté sur demande (bureau administratif)

Autorisation du service des prix de l'AViQ du 7 août 2019.

